



## Carte de séjour qui expire bientôt et besoin de renouveler

Par **bouboud**, le **09/04/2010** à **17:01**

Bonjour,

Je suis cadre scientifique tunsienne, je suis actuellement en fin de contrat dans un centre de recherche français en Ile-de-France. Je réside à Courbevoie (92400) avec mon mari (ingénieur informaticien en CDI ) et notre bébé (né en France). Comme mon contrat se termine bientôt, mon titre de séjour aussi (dans presque un mois), je vais devoir rentrer en Tunisie (je n'ai pas trouvé un autre contrat scientifique pour pouvoir renouveler mon titre de séjour portant la mention scientifique). Nous avons entre temps voulu lancer la procédure du regroupement familial, mais la date du RDV à l'OMI pour déposer le dossier (vu le grand nombre de demandes) dépasse la date d'expiration de mon titre de séjour (15 jours entre les 2 dates), et à la préfecture on n'a pas voulu me prolonger mon séjour avant d'avoir déposé le dossier de regroupement. Je voudrais bien savoir s'il y a une procédure spéciale dans ce cas, quand je serais en Tunisie, qui me permet de revenir en France dès que le dossier du regroupement est déposé (une sorte de visa spécial, ou prodédure rapide), ou encore mieux, s'il y a moyen de me permettre d'avoir un séjour temporaire pendant la période des 15 jours entre fin de mon séjour et dépos du dossier de regroupement et donc je n'aurais pas besoin de quitter le territoire français. Merci de bien vouloir me fournir des réponses à mon cas.

Bien cordialement,  
Bouboud.